
Arrondissement d'EPERNAY

Commune de
MAREUIL LE PORT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 08 JANVIER 2019 A 19H15

L'an deux mille dix-neuf, le 08 janvier à 19 h 15, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Olivier VEAUX, Maire.

Date de convocation : 03 janvier 2019

Etaient présents (es) :

Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Francis GRANZAMY, Céline MEUNIER, Stéphanie JOBERT, Daniel GAGNEUR, Dominique HARLIN, Cédric MATHELIN, Marie-Line GELARD, Murielle POTEL, Florine TOUPET.

Absents ayant donné pouvoir :

Pascal JOBERT pouvoir à Olivier VEAUX

Sabine THIBAUD pouvoir à Cédric MATHELIN

Absents excusés : Tony CANOT et Marie-Laure SIMONNET.

Secrétaire de séance : Stéphanie JOBERT

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 13

DEL 2019.01/001 : Vente des terrains ruelle de la Fortelle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, des deux propositions reçues pour l'acquisition des terrains mis en vente ruelle de la Fortelle, référencés AX 83, 260, 264, 265.

L'un au prix de 31 400 € TTC pour une surface totale de 494 m², l'autre au prix de 26 000 € TTC pour une surface totale de 447 m².

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE

- Le terrain de 494 m² est vendu au prix de 31 400 € TTC
Acquéreurs : Monsieur Mayouf DJEMADI et Mme Céline GAILLARD. En cas de constitution d'une SCI par les acquéreurs, celle-ci pourra se substituer pour la vente.
- Le terrain de 447 m² est vendu au prix de 26 000 € TTC
Acquéreurs : Monsieur et Madame Jérôme LAMY. En cas de constitution d'une SCI par les acquéreurs, celle-ci pourra se substituer pour la vente.
- DE DONNER pouvoir à Monsieur le Maire, Olivier VEAUX, pour signer tous les documents relatifs à la vente de ces terrains.

DEL 2019.01/002 : Composition de la Commission des baux et foncier non bâti

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Monsieur Vincent DUVAL d'intégrer la commission des baux et foncier non bâti.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, DECIDE de modifier la commission des baux et foncier non bâti comme suit :

Commission « Baux et Foncier non bâti » (vignes, bois et chemins) :

Président : M. Olivier VEAUX, Maire

Vice-président : M. Patrick JAGER.

Membres du conseil :

Mme Céline MEUNIER, Mrs Francis GRANZAMY, Mme Marie-Laure SIMONNET Cédric MATHELIN, Pascal JOBERT, Dominique HARLIN, Tony CANOT.

Membres hors conseil :

Mrs Jean-François BERTIN, Florian SOMBERT, Daniel MUTIN, Patrick LEBRUN, François DELOUVIN, Yannick HARLIN et Vincent DUVAL.

DEL 2019.01/003 : Tarifs de location Espace 2000

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de ne pas modifier les tarifs de location de la salle « Espace 2000 »,
- RAPPELLE que pour les associations communales :
 - 1^{ère} location gratuite,
 - 2^{ème} location payante à 50% pendant la période de septembre à mai, pour compenser les frais de fonctionnement (fluides),
 - Gratuit le jour de la St Vincent, aux sections locales du Syndicat des Vignerons.

TARIFS 2019

		Sans chauffage du 1er mai au 30 septembre			Avec chauffage du 1er octobre au 30 avril		
SALLE 1er ETAGE		DUREE	HABITANT DE MAREUIL	EXTERIEUR	DUREE	HABITANT DE MAREUIL	EXTERIEUR
Réunions Professionnelles		24 h	120 €	140 €	24 h	220 €	258 €
Réunions Familiales		24 h	300 €	371 €	24 h	397 €	490 €
		48 h	497 €	618 €	48 h	593 €	738 €
Associations Communales	1 ^{ère} location	24 h	Gratuite		24 h	Gratuite	
		48 h	Gratuite		48 h	Gratuite	
	A partir de la 2 ^{nde} location	24 h	150 €		24 h	195 €	
		48 h	249 €		48 h	297 €	

		Sans chauffage du 1er mai au 30 septembre			Avec chauffage du 1er octobre au 30 avril		
SALLE 2		DUREE	HABITANT DE MAREUIL	EXTERIEUR	DUREE	HABITANT DE MAREUIL	EXTERIEUR
Associations Communales, Scolaires et extra scolaires			Gratuite			Gratuite	
Réunions Familiales ou Professionnelles et Assemblées Générales		12 h	91 €	96 €	12 h	114 €	185 €
		24 h	183 €	192 €	24 h	229 €	370 €

LOCATION PETIT MATERIEL

Location d'une tonnelle blanche 3 x 6 m - le week-end : 83 € (deux à disposition)

Location d'une tonnelle blanche 3 x 6 m - le week-end (associations communales) : 42 €

DEL 2019.01/004 : Reversement de la Prestation de Service Unique à la Commune de Troissy

Considérant l'apurement 2017 de la prestation de service enfance jeunesse (PSEJ) reçu de la MSA dont le montant s'élève à 17 034.15 €,

Considérant que la somme à reverser à la commune de Troissy est de 8 162.01 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE :

- De reverser la somme de 8 162.01 € à la commune de TROISSY,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DEL 2019.01/005 : Réfection du toit de l'Espace 2000 - demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Marne

Vu la délibération n° 2018.12/069 en date du 04 décembre 2018 relative à l'attribution du marché pour les travaux de réfection de la toiture de l'Espace 2000,

Vu la nécessité de réaliser ces travaux en raison des fuites,

Considérant que cette opération peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Marne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** :

- De charger Monsieur le Maire d'effectuer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Marne,
- D'approuver le plan de financement suivant :

<u>Dépenses : 75 433.33 €</u>	<u>Recettes : 75 433.33 €</u>
Travaux HT : 75 433.33 €	Subv. Conseil Départemental (20% x 75 433.33 €) : 15 086.66 €
	Autofinancement : 60 346.67 €
- De s'engager à effectuer les travaux dès l'accord de versement de la subvention,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

DEL 2019.01/006 : Construction parc multisports - demande de subvention auprès du Conseil Régional Grand Est

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet de construction du parc multisports dont le montant des travaux s'élève à 58 504.00 € HT et précise que cette opération peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Régional Grand Est.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **décide** :

- De charger Monsieur le Maire d'effectuer une demande de subvention auprès du Conseil Régional Grand Est,
- De s'engager à effectuer les travaux dès l'accord de versement de la subvention,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Questions diverses :

- Affaires scolaires : les communes de Leuvrigny et Festigny étudient la possibilité de scolariser leurs enfants au Pôle Scolaire. Une Convention serait alors signée entre les communes pour définir l'organisation de se rapprochement et le coût des services.

- Personnel communal : suite au départ de David BEGUIN en août 2018 et à celui de Denis CHRISTOPHER qui doit avoir lieu début mars 2019, il est nécessaire de recruter. Le conseil municipal décide de procéder au recrutement de 2 agents au service technique, dont un responsable de service. Une fiche de poste sera établie pour chacun de ces emplois.

- Elagage : les travaux d'élagage se poursuivent. Un devis vient d'être signé pour les travaux ne pouvant pas être réalisés en interne (5 060.00 € HT).
- Vidéo-protection : 4 dossiers ont déjà été retirés suite à l'appel d'offres lancé le 21 décembre 2018. Remise des plis au plus tard le vendredi 25 janvier 2019 à 12h00.
- Presbytère : deux personnes sont venues le visiter. La commune va solliciter l'avis des domaines pour avoir une estimation.
- La mairie reçoit Frédéric CHARPENTIER, ancien Président de la CCCM et ancien Vice-Président de la CCPC, jeudi 10 janvier 2019 à 11h00 : le conseil municipal est convié.

Tour de table :

Patrick JAGER :

- Réhabilitation de l'ancienne école maternelle : les travaux ont démarré. La toiture nécessite une intervention rapide pour mettre fin à une fuite (nous avons contacté l'entreprise qui a réalisé la réfection d'une partie de la toiture de l'ancienne école primaire). Il est également nécessaire de vérifier les noues avant d'effectuer les travaux intérieurs et le faux-plafond. Le gros œuvre est presque terminé.
Les réunions de chantier ont lieu tous les vendredis matins à 9h00. L'ADMR sera associé au choix des couleurs pour l'espace qui leur sera dédié.
- Réfection de la toiture de l'Espace 2000 : les travaux seront effectués au printemps.

Francis GRANZAMY :

- Le nettoyage des bassins sera réalisé fin janvier début février. Embauche d'un agent pour aider l'équipe à réaliser ce travail.
- Deux coffrets électriques destinés aux campings cars du bord de mer ont été endommagés. A préciser que, pendant la période hivernale, l'eau et l'électricité sont coupées.

Mettre une pancarte pour signaler la période de fermeture sur place, passer une information sur le panneau lumineux et faire un « flash info » à la population.

Cédric MATHELIN :

- Le trottoir rue de la Chapelle devant M. Vincent MANSART est très abîmé.

Patrick JAGER : la mairie fera une demande à la CCPC, compétente dans ce domaine.

Dominique HARLIN :

- Un transporteur a raccroché un câble France Telecom rue de la Fontaine. Il doit passer en mairie pour nous informer.

Céline MEUNIER :

- Fête de Noël du vendredi 21 décembre 2018 très réussie. Merci à toutes les personnes qui y ont contribué. La population a répondu présente, même des habitants sans enfant sont venus à la fête.
- Mme Christine LAURENT a contacté la mairie pour organiser des séances gratuites de gym mémoire destinées aux aînés (10 séances) Une réunion d'information aura lieu jeudi 10 janvier 2019 à l'Espace 2000. Des flyers ont été distribués pour informer les personnes concernées.
- Projets 2019 :
Création du parc multisports : il sera probablement installé près du Pôle Scolaire. L'emplacement précis reste à définir, et ce, en fonction de l'implantation de la future caserne des Pompiers par la CCPC à proximité.
Programme des illuminations de Noël car le matériel est vieillissant. (Prévoir un budget d'environ 25 000 - 30 000 €).
- Les devis pour les rideaux de la mairie sont toujours en attente.

Daniel GAGNEUR :

- Deux ampoules sont défectueuses (une au lotissement le Petit Voisin et une rue d'Orchy, derrière la mairie).

La demande d'intervention a été faite, le problème doit être réglé.

- Le bilan de la qualité de l'eau envoyé avec la facture suscite des interrogations.

Olivier VEAUX : il n'y a pas d'inquiétude à avoir au niveau de la consommation suite à des analyses montrant des pourcentages en hausse pour les pesticides tout en maintenant les valeurs acceptables.

Tout est sous contrôle. Le service Eau de la CCPC étudie, actuellement, la possibilité de modifier la ressource en eau sur Mareuil le Port.

Florine TOUPET :

- Un médecin, qui assure aujourd'hui des remplacements, serait intéressé pour s'installer dans une commune du secteur.

Marie-Line GELARD :

- Plusieurs habitants ont fait des remarques négatives quant aux illuminations de Noël.
- Madame TERRASSON aimerait une jardinière devant chez elle et se propose d'en assurer l'entretien.

Stéphanie JOBERT :

- Le bulletin municipal est prêt pour la publication. Sortie prévue la semaine prochaine.
- Résultat de notre participation à Ville Internet fin janvier 2019.

Fin de la séance à 21 h 35